

Décision Générale colonial

Décision n° 639 Personnel Indigène

n° 639

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 août 1943
Numéro JO n° 16 du 15/08/1943	Date du numéro 15 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

OMAR SAID, en service au Cercle de Djibouti, est licencié de son emploi, pour faute grave dans le service à compter de la date de signature de la présente décision.